

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Madeleine Berre, ministre de l'Emploi, de la Fonction publique et du Travail:

"Le gouvernement a régularisé 13 058 situations administratives de 2019 à 2022".

Jeanine Roboty-Mbou, ministre de l'Économie et de la Relance:

"Le budget 2023 met notamment l'accent sur la sécurisation de la mobilisation des ressources, la protection du pouvoir d'achat de nos compatriotes et l'accélération des travaux des infrastructures de transports..."

Toussaint Nkouma Emame, ministre des Travaux publics:

"Il est évident que le faible développement des voies de communication au Gabon impacte plusieurs autres secteurs. Nous avons donc besoin de partenaires pour essayer de rattraper le retard que nous observons".

Jean-Michel Guelaud, président du Club des entreprises France-Afrique centrale, membre du Medef et président de Sogea-Satom:

"Nous allons travailler ensemble pour essayer de construire les offres pour le développement du pays. Moi, je suis particulièrement impressionné, d'abord par l'entrain et puis la volonté de toutes les entreprises de participer à une nouvelle ère, à une nouvelle façon de travailler entre la France et le Gabon, entre les entreprises et les pouvoirs publics pour des partenariats publics-privés".

Claude Bekale, secrétaire général de la Confédération gabonaise des syndicats libres (CGSL):

"Les syndicats ont pour fonction d'organiser et de défendre les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs informels et migrants. Cependant, les syndicats sont confrontés à de nombreux défis lorsqu'il s'agit d'organiser les travailleurs informels".

Aïssatou Barro, directrice générale d'Airtel Money:

"(...) Il est impossible qu'une tierce personne puisse pirater un compte Airtel Money à distance. En effet, notre système dispose d'un très haut niveau de sécurité mis en place par un personnel hautement qualifié".

Edmond Onkemvelé, vice-président de "Gabon d'abord":

"Les partis de l'opposition sont plus enclins à s'allier à la majorité qu'entre eux".

Élections en Afrique centrale: l'Unoca propose un "accompagnement international"

Y.F.I

Libreville/ Gabon

ABDOU Abarry, représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies en Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), a présenté jeudi son rapport d'activité de l'année tirant à sa fin. Une présentation effectuée devant les membres du Conseil de sécurité de l'Onu, présidé par Ruchira Kamboj, représentante permanente de l'Inde auprès de l'Onu, pendant ce mois de décembre 2022. Une instance au sein de laquelle siège le Gabon, comme membre non permanent. Occasion pour Abdou Abarry de souligner les défis politiques et sécuritaires auxquels est actuellement confrontée la sous-région. Non sans insister sur quelques maux récurrents dont les effets néfastes des changements cli-



Le patron de l'Unoca, Abdou Abarry, lors de son intervention devant le Conseil de sécurité.

matiques sur les populations, la piraterie maritime de plus en plus galopante dans le golfe de Guinée, ainsi que les exactions commises par les groupes armés et autres terroristes, etc.

Dans son rapport, le patron de l'Unoca a également abordé les questions relatives aux droits de l'Homme, la gouvernance et les processus électoraux. D'où son exhortation à tirer les leçons des

précédentes élections. Objectif: préparer sereinement les prochains scrutins qui auront lieu dans la sous-région.

"L'année 2023 sera marquée par des processus politiques importants dans certains pays de l'Afrique centrale. En gardant à l'esprit que les dernières élections dans ces pays ont été marquées par la violence, un accompagnement international des efforts nationaux et régionaux pourrait être nécessaire afin d'assurer des processus électoraux paisibles", suggère-t-il. Non sans réitérer "l'engagement de l'Unoca, dans le cadre de son mandat, à jouer pleinement son rôle marqué par la diplomatie préventive".

Par ailleurs, les membres du Conseil de sécurité ont salué les initiatives de l'orateur depuis sa prise de fonction en septembre dernier et rappelé l'importance de l'Unoca dans la promotion de la diplomatie préventive.

La Semaine

Situation plutôt embarrassante

NOMBREUX ont salué la qualification du Maroc, samedi dernier, pour la 1/2 finale de la Coupe du monde de football qui se joue au Qatar depuis plusieurs semaines. Les Lions de l'Atlas se sont qualifiés au détriment du Portugal (1-0). Une performance qui vient confirmer l'excellent parcours de cette équipe qui, depuis le début de la compétition n'a encaissé qu'un but (marqué du reste par son propre défenseur). Désormais, le Maroc sera le seul pays africain à s'être hissé à un tel niveau de la compétition. Cela mérite d'être relevé...

Ceci étant, soulignons que plusieurs événements et autres faits ont marqué l'actualité de la semaine écoulée. Entre autres: la mission du Mouvement des entreprises de France (Medef); les auditions des membres du gouvernement au Sénat sur le projet de loi de finances 2023, un texte déjà adopté par les députés, ce qui a fait dire à un observateur de la vie du Parlement que tout se passe comme si le budget de l'État n'est que l'affaire des seuls gouvernement et Parlement, l'opinion n'y est pas impliquée.

À ces événements, on ajoutera le 10e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (EOACP), qui s'est tenu à Luanda (Angola). Des assises auxquelles la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka Raponda, représentant le président de la République, a pris une part active...

Autres faits, et pas des moindres, qui ont également marqué l'actualité de la semaine qui s'est achevée hier: le mouvement de grève à la CNSS et la situation plutôt gênante dans les structures sanitaires en général et les Centres hospitaliers universitaires de Libreville (CHUL) et d'Owendo (CHUO) en particulier, avec leurs difficultés de restauration au détriment des patients internés...

S'agissant de la CNSS, on notera que le mouvement a été déclenché par la Coalition des syndicats de la CNSS qui accuse l'Administration provisoire de "mépris". Toutefois, le principal motif serait la suppression du 13e mois. Une décision imputable au Conseil de surveillance et de contrôle (organe au-dessus de l'Administration provisoire), mais que ladite structure syndicale semble contester, exigeant d'ailleurs que l'Administration provisoire dévoile l'ensemble des informations économiques et financières, avant d'exiger tout sacrifice aux agents... Quant à la situation dans les structures hospitalières citées plus haut, il y a de quoi se désoler des difficultés financières rencontrées par de telles structures. Surtout si les principales victimes sont des patients, c'est-à-dire des personnes déjà affaiblies par la maladie. Le ministre de la Santé est-il au courant? Le Parlement le sait-il? Si oui, pourquoi restent-ils indifférents?

ONDOUBA'NTSIBAH